

Hébergement d'urgence : le manque de places est-il dû aux JO ?

Certains acteurs du terrain imputent à l'événement sportif de 2024 la baisse du nombre de chambres d'hôtel accueillant des sans-abri en Ile-de-France et la création de « sas » d'accueil en région. En réalité, les raisons sont multiples

C'est une petite musique qui a commencé à monter à la rentrée 2022 et qui s'est amplifiée en avril, avec la création de « sas » visant à accueillir les sans-abri d'Ile-de-France dans dix régions : la Coupe du monde de rugby prévue en septembre 2023 et, surtout, les Jeux olympiques (JO) d'été de 2024 à Paris seraient responsables de la diminution du nombre d'hôtels faisant de l'hébergement d'urgence. Ils inciteraient les pouvoirs publics à faire place nette, en empêchant les sans-abri d'installer leurs tentes et en les envoyant en province.

Cette critique – récurrente à l'approche des grands événements sportifs, en France comme ailleurs – est-elle vraiment fondée ? Elle mérite, en tout cas, d'être relativisée.

La disparition de places d'hébergements d'urgence est en effet largement subie par les pouvoirs publics. Durant la crise sanitaire liée au Covid-19, le gouvernement avait porté l'hébergement d'urgence à un niveau record de 120 000 places en Ile-de-France – soit plus de la moitié des places disponibles dans le pays. « Comme le parc hôtelier classique était alors disponible, faute de touristes, il a été très sollicité », rappelle-t-on à la préfecture de région.

Mais les hôtels et résidences étudiantes exceptionnellement mobilisés ont commencé, en 2022, à revenir à leur activité initiale. « L'an-

née a été extrêmement dure : on a perdu 5 000 places, surtout à Paris intra-muros, et nous n'avons pu en remplacer que 2 500, souvent dans des hôtels plus loin en Ile-de-France, se souvient la directrice générale du Samusocial, Vanessa Benoît, dont les services réservent environ 54 000 nuitées hôtelières chaque soir pour le compte de l'Etat et de collectivités. Quelques hôtels ont dû fermer pour faire des travaux avant les JO, mais c'était très mineur. Il semble y avoir eu un emballement sur l'impact des Jeux... »

« DES CONCORDANCES ÉTONNANTES »

L'Etat a lancé un appel d'offres pour remplacer les places perdues par de nouvelles, en centres d'hébergement d'urgence. « Ces centres sont plus adaptés que l'hôtel, et ont aussi l'avantage d'effectuer un accompagnement social », salue M^{me} Benoît. Mais les ouvertures n'ont pas été aussi rapides que les fermetures. Il a fallu déplacer, souvent loin, des personnes qui avaient été hébergées durablement au même endroit, où elles avaient scolarisé leurs enfants, trouvé des emplois, noué des relations... « On a pu éviter les remises à la rue, mais il y a eu des fins de prise en charge, quand les personnes refusaient la nouvelle proposition d'hébergement », regrette-t-elle.

Tous dispositifs confondus, l'Etat a finalement financé 3 000 places de moins en 2022 qu'en 2021, révèle la comparaison des

« L'ANNÉE A ÉTÉ EXTRÊMEMENT DURE : ON A PERDU 5 000 PLACES, SURTOUT À PARIS INTRA-MUROS »

VANESSA BENOÎT
directrice générale
du Samusocial



décomptes préfectoraux. Pourtant, les besoins ne faiblissent pas : le 115 a saturé comme jamais au début de l'hiver. « Tout le monde savait que les hôtels retourneraient à leur vocation touristique, JO ou pas JO, et que les flux migratoires reprendraient leur rythme d'avant la crise. Cela n'a pas été anticipé », critique Léa Filoche, adjointe à la maire de Paris.

Les fermetures de places subies continuent : Le Monde a consulté un nouvel appel à manifestation d'intérêt lancé début mars afin de remplacer « environ 6 000 places » devant fermer en 2023. Les équipes de la préfecture se veulent néanmoins rassurantes : « Finalement, on s'attend à perdre 4 600 places, dans des hôtels et surtout dans des centres d'héber-

gement provisoires, et nous avons déjà analysé 2135 propositions de places. »

C'est dans ce contexte compliqué qu'a été annoncée la création, à partir d'avril, de dix « sas » d'accueil temporaire en région, destinés à désengorger l'Ile-de-France en y orientant des personnes à la rue ou en hôtel, sur le modèle de ce qui se fait déjà pour les demandeurs d'asile. L'Etat ambitionne d'accueillir, au total, 14 000 personnes dans ces « sas » d'ici fin 2024. Lors des questions au gouvernement, le 30 mai, le député (Ile-et-Vilaine) de La France insoumise Frédéric Mathieu a reproché au ministre délégué au logement, Olivier Klein, de vouloir ainsi « soustraire les sans-abri aux regards des tou-

« On était mis dehors », ou la vie d'un foyer à Saint-Ouen bouleversée

En 2021, 286 travailleurs migrants ont dû quitter leur centre d'hébergement pour faire place au futur village olympique

Encore un an avant l'ouverture des Jeux olympiques (JO) de Paris, mais Boubacar Diallo sait déjà qu'il n'en gardera qu'un souvenir amer. Arrivé du Mali dans les années 1990, cet ouvrier dans le BTP est un résident historique du foyer de travailleurs migrants, place Pleyel, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). En 2021, il a été forcé de quitter les lieux. Le chantier des JO s'accéléra et la résidence, située en plein cœur du futur village olympique, est rasée.

Le foyer était vaste – il se dégradait à vue d'œil –, mais Boubacar Diallo s'y sentait bien. « C'était une forteresse », se souvient-il, en repensant à la salle commune où se tenaient des cours de français et où les 286 résidents se relayaient pour préparer des repas collectifs, dans de grandes casseroles. Le circuit de solidarité y était bien rodé : entre 20 et 30 euros par semaine et par personne dans le pot commun permettait à ceux qui n'avaient

pas encore touché leur paie de manger à leur faim.

Adef Habitat, le gestionnaire immobilier du foyer, s'était engagé auprès des habitants à le rénover. Jusqu'à cette réunion de mars 2019 où ils sont informés de sa destruction, sans possibilité de négociation.

Relogement temporaire

« A ce moment-là, on ne nous proposait aucune solution de déménagement. On était juste mis dehors », se remémore Boubacar Diallo. Les résidents se mobilisent alors pour trouver une solution de relogement avant l'expiration, prévue initialement en octobre 2019 avant d'être retardée par la crise sanitaire. Des associations, des habitants et des élus commencent à manifester leur soutien.

Soucieuse de son image, la Solideo, l'établissement public chargé des infrastructures des JO, accepte en février 2020 de financer un logement temporaire en

préfabriqués, à 2,5 km au sud de l'ancien foyer.

En poussant la porte de sa nouvelle chambre en mars 2021, Bakary Diakité a compris qu'il faudrait faire une croix sur le confort dans ce foyer provisoire. La seule fenêtre de la pièce donne sur un carrefour, à quelques mètres du périphérique. Même vitres fermées et stores baissés, le vrombissement de chaque voiture dérange. « En pleine nuit, c'est très bruyant. Les gens qui crient, les voitures... Je dors très mal », explique le Malien de 36 ans.

Joliment peints, facilement identifiables à d'autres immeubles du quartier : de l'extérieur, les préfabriqués se fondent dans le décor. Mais les espaces communs sont insalubres car rarement nettoyés, les odeurs et les déchets s'accumulent dans les escaliers, dans les couloirs... Et il n'est plus possible de cuisiner ensemble : seule une petite salle d'une vingtaine de mètres carrés est disponible pour se réunir.

A cela s'ajoute une mauvaise isolation, au point que certains résidents redoutent l'été. Ils se souviennent avoir vécu un cauchemar pendant la canicule en 2022. Et cet inconfort a un prix : 447 euros par mois, pour 18 m², sans possibilité de toucher d'APL. De son côté, la Solideo se défend de tout défaut de construction qui « a fait l'objet d'un permis conforme aux normes », selon la chargée de communication de l'entreprise.

Alors que les ouvrages de remplacement devaient être livrés au

ALORS QUE LES OUVRAGES DE REMPLACEMENT DEVAIENT ÊTRE LIVRÉS EN 2022, LES RETARDS S'ACCUMULENT

cours de l'année 2022, les retards s'accumulent. « Maintenant, on nous parle d'un emménagement en 2024 », déplore Bakary Diakité, dont le relogement est prévu non loin de son ancien quartier à Pleyel. La seconde résidence, située près de la gare RER de Saint-Ouen, est accessible depuis début avril, après un an de retard.

« On voulait revenir sur site après les JO parce qu'on a appris qu'il serait réhabilité en logements sociaux et en bureaux. Mais on nous l'a refusé », explique Boubacar Diallo. Au-delà de son emplacement, ce relogement est loin d'être « exemplaire », selon Aïssatou Mbodj-Pouye, anthropologue et chercheuse au CNRS. Notamment parce que les résidents non déclarés du foyer (membres de la famille, amis ou victimes de marchands de sommeil) sont laissés sur la touche. « Souvent à Paris ou Montreuil, les personnes logées par les résidents sont prises en compte pour le relogement. Là, ça n'a pas été le cas. »

ils étaient environ 400 dans le foyer place Pleyel.

Autre sujet de discord : les plans des deux nouvelles résidences à Saint-Ouen n'ont plus rien à voir avec le modèle du foyer de Pleyel, cher aux habitants. Les appartements avec plusieurs chambres et de grands espaces communs laissent place à de petits studios exigus de 15 m², avec un seul salon de 20 m² pour tout le bâtiment. En somme, « les JO, c'est l'aubaine » pour accélérer le plan national lancé depuis plusieurs années, visant à mettre un terme à la vie en collectivité dans les foyers, explique Marianna Kontos, urbaniste et membre du comité de vigilance JO 2024.

Après les Jeux, les prix des services vont augmenter en Seine-Saint-Denis, estime en outre Marianna Kontos. Cette dernière dénonce une « volonté de transformer socialement et durablement le quartier ».

LAURA SALABERT
ET CLARA SEREN-ROSSO



Des migrants venus d'Ile-de-France arrivent dans un ancien hôtel à Montgermont (Ile-et-Vilaine), le 20 juin.

LOIC VERANGE/AFIP

ristes attendus à l'occasion des Jeux olympiques de 2024». Celui-ci a répliqué qu'« il est indigne de penser qu'on puisse mettre en place des sites d'accompagnement des personnes sans abris à cause des Jeux olympiques. (...) Comment peut-on bien accueillir les personnes en situation de grande précarité quand elles sont en si grand nombre? »

L'argument ne suffit pas à convaincre le directeur Ile-de-France de la Fondation Abbé Pierre, Eric Constantin : « Bien sûr, il n'y a pas de directive disant "les JO sont dans un an, merci de trouver des solutions en dehors de Paris". Mais on ne peut que s'étonner des concordances, les "sas" devant fonctionner jusqu'à fin 2024. »

Les sans-abri sont déjà affectés par les JO, estime le délégué général de l'association Utopia 56, Yann Manzi. Il rappelle que le préfet de police de Paris, Laurent Nuñez, avait déclaré, fin octobre, préparer l'événement en luttant contre « la délinquance, mais aussi contre l'occupation illégale de l'espace public, les ventes à la sauvette et les trafics de stupéfiants ». Selon M. Manzi, « la police ne laisse plus poser une seule tente, même pour la nuit. Les gens sont chassés sans être hébergés. Et quand ils sont ainsi invisibilisés, on ne peut pas les aider. »

UN ENJEU « PUREMENT FINANCIER »

M. Manzi se dit certain que les « sas » ne suffiront pas à diminuer la pression sur l'hébergement d'urgence francilien. Ceux-ci ne pourront accueillir que 500 personnes toutes les trois semaines, tandis que, au soir du 4 juillet, rien qu'à Paris, 1 071 personnes (dont 382 enfants) ayant réussi à joindre le numéro d'urgence 115 sont restées sans solution. Surtout, les services de l'Etat ont annoncé, fin juin, à leurs partenaires qu'ils comptent cesser de financer de 3 000 à 4 000 places dans la région d'ici à la fin de l'année. La préfecture ne confirme pas ce chiffre, mais reconnaît « avertir les associations que les crédits finançant les places d'hôtel sont consommés plus vite que prévu. Il faut que leur nombre baisse. » Selon un cadre du ministère de l'Intérieur, « l'enjeu, ce n'est pas les JO, c'est de faire baisser les dépenses d'hébergement en Ile-de-France, où le prix des chambres d'hôtel peut monter à 60 euros. L'enjeu est purement financier. »

Une trentaine d'élus parisiens, dont le premier adjoint à la maire de Paris, Emmanuel Grégoire, Léa Filoche, et neuf maires d'arrondissement, ont écrit, le 6 juillet, au ministre délégué au logement pour demander,

« TOUT LE MONDE SAVAIT QUE LES HÔTELS RETOURNERAIENT À LEUR VOCATION TOURISTIQUE, JO OU PAS JO »

LÉA FILOCHE

adjointe à la maire de Paris

au contraire, d'augmenter les moyens dévolus à l'hébergement d'urgence, et rappeler qu'ils ont proposé de mettre à disposition trois sites, permettant de créer 410 places. Le Collectif des associations unies a lancé, le même jour, un appel similaire, alors qu'il craint jusqu'à 10 000 suppressions de places au niveau national.

A quoi s'attendre durant les Jeux olympiques puis paralympiques, du 26 juillet au 8 septembre 2024? Le budget consacré à l'hébergement d'urgence en 2024 sera voté en décembre 2023. De son côté, le Samusocial « est en train de quantifier le risque que certains hôtels arrêtent l'hébergement d'urgence pour accueillir non pas des touristes, car ils n'ont pas le standing suffisant, mais des gens venus travailler le temps des JO. Et nous travaillons à signer des contrats plus longs avec les hôteliers », ce qui permettrait de sécuriser la période, explique Vanessa Benoit.

Si elle se déclare « raisonnablement confiante », d'autres professionnels s'inquiètent. « Les hôtels d'hébergement d'urgence ne voudront-ils pas faire une parenthèse pour la période des JO, afin de gagner plus? », questionne la directrice de la Halte aide aux femmes battues, Véronique Delepoupe. Une travailleuse sociale à Paris qui requiert l'anonymat craint, quant à elle, « que des propriétaires de logement mettent fin au bail de leurs locataires ou ne le renouvellent pas, afin de faire de la location touristique lors des Jeux. Et que la flambée des prix des Airbnb mette à la rue les nombreuses personnes qui y vivent à l'année. Tout cela augmentera les besoins d'hébergement d'urgence. » ■

CLAIRE ANÉ